

Mme l'inspectrice d'académie,
directrice académique des services
de l'éducation nationale de la Haute-Saône

à

Mmes. et M. les chefs d'établissement
Mmes. et M. les directeurs d'école
s/c des IEN

Service médical en
faveur des élèves

Dossier suivi par
Docteur L. GUILLAUME
Médecin conseiller
technique

Téléphone : 03.84.78.63.07

Fax : 03.84.78.63.23

Mél.
ce.sante.ia70
@ac-besancon.fr

Vesoul, le 11 septembre 2017

L'organisation des secteurs des médecins scolaires dans le département a été
modifiée pour l'année 2017-2018, compte-tenu de la vacance de deux postes.

Afin d'assurer leur expertise auprès de la communauté éducative, leurs missions
sont priorisées ; à savoir :

- Mise en place des Projets d'Accompagnement Individualisé (PAI)
- Organisation de la visite médicale dans le cadre des travaux réglementés
- Situation d'urgence (protection de l'enfance, crise suicidaire, évènement grave)

Vous trouverez ci-joint l'organisation du service de promotion de la santé de la
Haute-Saône.

Le Dr Laurence Guillaume, conseillère technique du département se tient à votre
disposition pour tout renseignement.

Je vous remercie de votre compréhension.



Liliane MENISSIER

5, Place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul Cedex